



bourse au mérite : à qui revient-elle ?

Par **mirka56**, le **25/07/2011** à **19:23**

Bonjour,

J'ai eu le bac avec mention très bien, et je vais avoir droit à une bourse au mérite, de 200 euros par mois pendant 3 ans, durant mes années de licence.

Seulement, ce sont mes parents qui vont la recevoir, et je ne comprends pas pourquoi, étant donné que c'est moi qui ai travaillé pour l'obtenir. J'aimerais être sûr de ce qu'ils vont en faire !

Pouvez-vous m'aider ?

Par **Domil**, le **25/07/2011** à **19:43**

Etes-vous majeur ?

Par **mirka56**, le **25/07/2011** à **19:59**

Je le serai dans 4 mois !

Par **Domil**, le **25/07/2011** à **20:27**

Tant que vous êtes mineur, c'est normal.

Il faut voir à qui est versé la bourse tant que vous êtes à la charge de vos parents puisque ce sont eux qui assument les dépenses de votre scolarité.

A la rentrée, allez voir le CROUS sur votre campus et posez-leur la question.

Au passage, ce n'est pas 200 euros par mois (ce qui ferait 2400 euros par an), c'est 1800 euros versés en 9 fois.

PS : bac mention très bien, félicitations